

## **Fiskars Campagne d'automne Benelux 2020**

### **Conditions de Promotion**

#### **1. Organisation**

Fiskars Benelux B.V., ayant son siège social Weena 324, 3012 NJ Rotterdam (ci-après « **Fiskars** »), et avec le numéro d'entreprise RC 20059938, organise une campagne en 2020 où les consommateurs peuvent obtenir un coffret cadeau (ci-après « **Campagne d'automne** »).

La Campagne d'automne commence le 4 septembre 2020 et se termine le 1<sup>er</sup> novembre 2020 (ci-après « **période de promotion** »).

La Campagne d'automne se déroule en deux langues (néerlandais et français). Dans le cadre de l'organisation, de la gestion et de la mise en œuvre de la Campagne d'automne, Fiskars fait appel à Desk Services BV, ayant son siège social à Withuisveld 15, 6226 NV Maastricht et dont le numéro d'entreprise est RC 14061132 (ci-après « **Préposé(s)** »).

Les présentes conditions de Promotion s'appliquent à la Campagne d'automne en 2020.

#### **2. Personnes prises en considération pour participer**

La participation à la Campagne d'automne est ouverte à toute personne agissant en tant que consommateur (à savoir à des fins ne relevant d'aucun commerce, domaine d'activité professionnelle, artisanale) et qui remplit toutes les conditions de participation décrites ci-dessous pendant la période de promotion :

- âgée d'au moins 18 ans ;
- être domiciliée en Belgique, aux Pays-Bas ou au Grand-duché de Luxembourg ;
- avoir pris connaissance des présentes Conditions de Promotion et les avoir explicitement acceptées.

Les personnes suivantes sont exclues de la participation :

- Les personnes qui n'agissent pas en tant que consommateurs, telles que les détaillants et les entreprises ;
- Les entreprises liées à Fiskars, les personnes liées ou entreprises associées ;
- Les préposés (tels que les employés) de Fiskars et/ou les personnes domiciliées chez eux avec eux ;
- Les (personnes morales) impliquées dans la Campagne d'automne, telles que les annonceurs, les distributeurs et autres revendeurs, leurs employés et leurs personnes à charge.

### 3. Participer à la Campagne d'automne

La participation à la Campagne d'automne se fait uniquement en ligne via le volet consacré à la Campagne d'automne, sur le site officiel de Fiskars ([www.fiskars.be/fr/automne](http://www.fiskars.be/fr/automne) et [www.fiskars.nl/herfst](http://www.fiskars.nl/herfst), ci-après dénommé « **site web** »).

Lorsque vous dépensez au moins 60 € en produits de jardin Fiskars dans un magasin participant, une coffret cadeau peut être demandée. Le coffret cadeau contient d'un dépliant Xact d'une valeur de 13,95 € et des bulbes de tulipes. Dans la limite des stocks disponibles.

Le montant par jour peut être dépensé pour plusieurs produits. La date figurant sur le reçu est prépondérante. Tous les produits doivent être mentionnés sur 1 reçu d'achat. Chaque visiteur du site web qui remplit les conditions de participation décrites à l'article 2 des présentes Conditions de Promotion peut participer une seule fois en son propre nom et pour son propre compte, en néerlandais ou en français, selon le choix du participant. Un seul (1) participant peut participer par Preuve d'achat. La participation via un intermédiaire et/ou un détaillant n'est pas autorisée. Chaque participant peut présenter un bon d'achat une fois au maximum.

La participation à la Campagne d'automne n'exige pas de mise du participant.

Pour participer valablement à la Campagne d'automne et avoir une chance de gagner l'un des Prix, le participant doit suivre les étapes suivantes (ci-après dénommées « **Etapes** ») pendant la Période de promotion :

1. Le participant doit acheter les Produits de jardin de Fiskars dans l'un des magasins qualifiés participants, d'une valeur minimale de 60 euros pour lesquels la preuve d'achat originale devra être présentée (ci-après « **Preuve d'achat** ») ; une liste des magasins participants est disponible à l'adresse <https://www.fiskars.be/fr/Support/magasins-revendeurs-loisirs-creatifs-fiskars> à la mention « **Happiness** » ; les produits de jardin achetés dans des magasins Fiskars non participants ne sont pas pris en considération ;
2. Le participant doit visiter le site Web et :
  - a) créer un enregistrement (en indiquant les données personnelles suivantes : en tête, prénom, nom, code postal, numéro de maison, rue, ville, pays, langue et adresse électronique) ; et
  - b) préciser la date d'achat ; et
  - c) télécharger une copie de la preuve d'achat (dans le format de fichier spécifié de 3 Mo maximum ; l'original du reçu d'achat doit être conservé) ; et
  - d) une copie du code à barres du produit acheté ou téléchargé (dans le format de fichier spécifié de 3 MB maximum) ; et
  - e) indiquer le nom du distributeur.
3. Puis le participant doit :
  - a) (a) cochez la case par laquelle le participant reconnaît avoir lu et accepté les présentes conditions de la promotion.  
Fiskars enverra ensuite un courriel de confirmation.

Le participant s'engage explicitement à :

- Respecter les Conditions de Promotion ;

- Ne pas tricher ou tricher de quelque manière que ce soit ;
- Ne pas créer de données personnelles fictives pour participer à la Campagne d'automne, le cas échéant à plusieurs reprises.

Seuls les participants ayant franchi les Étapes précédentes et ayant donné une réponse correcte à la question du concours sont éligibles pour gagner un prix (ci-après « **Participants** »).

#### **4. Finalisation de la Campagne**

Les participants seront informés de leur inscription via le site par retour de courrier. Fiskars, ou l'agence Desk Services désignée par Fiskars, vérifie l'inscription et le participant est informé de l'approbation de la demande par e-mail - généralement dans la semaine qui suit la confirmation de réception. Si le client n'a pas reçu de confirmation de réception dans ce délai, il doit contacter [fiskars@consumercare.info](mailto:fiskars@consumercare.info) par courrier électronique pour lancer une vérification de suivi. En principe, Fiskars transférera le montant du Cashback dans les 4 semaines suivant la date d'inscription. Le montant du Cashback sera transféré sur le compte bancaire du participant. À cette fin, le participant doit fournir ses coordonnées bancaires (code IBAN et BIC, nom du titulaire du compte). Aucun montant ne sera transféré sur des comptes dont le titulaire n'est pas le participant.

Fiskars se réserve le droit de demander ou de voir le reçu original comme preuve de participation.

#### **5. Frais pour les participants**

Tous les coûts liés à la participation à la Campagne d'automne (tels que les coûts de connexion à Internet, etc.) sont à la charge exclusive du participant. Les participants ne peuvent en aucun cas demander le remboursement de ces frais à Fiskars.

## 6. Responsabilité / Exclusion des participants

En principe, le participant a accès au site web 24 heures sur 24 pendant la période de promotion, sauf lorsque le site web n'est pas disponible en raison de problèmes. Fiskars ne peut être tenue responsable de tout problème tel que des problèmes de réseau ou d'ordinateur qui limiterait ou retarderait la participation ou qui aurait une incidence sur l'envoi de communications au participant ou par celui-ci.

Fiskars se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accès au site web afin d'adapter certains aspects techniques dans le contexte de la Campagne d'automne, ainsi que pour la protection du système général de Fiskars et des données qu'il contient.

La responsabilité de Fiskars ne saurait être engagée en cas de force majeure (circonstances indépendantes de sa volonté) pouvant, par exemple, entraîner une interruption de la Campagne d'automne et/ou une indisponibilité du site web.

Fiskars ne peut en aucun cas être tenue responsable des réclamations ou dommages résultant de l'organisation ou de la mise en œuvre du relooking du jardin.

Fiskars se réserve le droit d'exclure à tout moment les participants et/ou de ne pas leur attribuer le prix annoncé :

- En cas de fraude ou d'abus avéré ou présumé à la participation à la Campagne d'automne ; et/ou
- Dans le cas où une disposition de ces Conditions de Promotion n'est (probablement) pas respectée; et/ou
- Si les données à caractère personnel communiquées sont (vraisemblablement) incorrectes et/ou incomplètes ou si des informations fausses, trompeuses ou frauduleuses sont fournies de toute autre manière,

sans que le participant puisse faire valoir ses droits à l'égard de Fiskars. Fiskars se réserve expressément le droit de recouvrer ses dommages réels auprès de ce participant.

Si le participant échange tous les produits ou se retire du contrat de vente, ou si l'échange ou le retrait du participant ne concerne qu'une partie de l'achat et que de ce fait, le prix d'achat minimum visé au paragraphe 2 n'est pas atteint, la possibilité d'une participation rétroactive devient caduque si le participant s'est déjà inscrit. Dans ce cas, le participant est tenu d'informer Fiskars de l'annulation du contrat de vente, dans un délai de 5 jours ouvrables à compter du retour de la marchandise, en envoyant un e-mail avec justificatif à [fiskars@consumercare.info](mailto:fiskars@consumercare.info). Les sommes déjà versées dans le cadre de cette promotion Cashback devront alors être intégralement remboursées. En cas de paiements indus de la part de Fiskars (par ex. suite à une demande illégale ou incorrecte du participant), le participant est tenu de rembourser tous les paiements indûment reçus sur demande écrite préalable de Fiskars. Fiskars se réserve le droit d'intenter une action en justice à l'encontre des participants dont il peut être prouvé qu'ils ont abusé du programme de manière intentionnelle ou par négligence. Les données personnelles du participant seront effacées dès que le participant aura informé Fiskars de la résiliation du contrat d'achat ou, dans le cas où le participant est obligé de rembourser les paiements déjà reçus, dès que le montant à rembourser aura été reçu sur le compte de Fiskars.

## **7. Copie**

Aucune partie de ou liée à cette Campagne d'automne ne peut être copiée, reproduite ou publiée sans l'autorisation écrite expresse préalable de Fiskars.

## **8. Contrat global**

Les Conditions de Promotion s'appliquent à l'organisation, à la gestion et à la mise en œuvre de la Campagne d'automne. En cas de contradictions entre les présentes Conditions de Promotion et les autres conditions applicables (telles que les conditions d'utilisation, les conditions de confidentialité et la politique relative aux cookies), les Conditions de Promotion prévaudront.

## **9. Accès aux Conditions de Promotion et modification de celles-ci**

Les Conditions de Promotion peuvent être consultées librement du 28 février 2020 au 15 juin 2020 inclus, dans une version imprimable et sauvegardée sur le site web. Les Conditions de Promotion sont disponibles en néerlandais et en français.

Fiskars se réserve le droit de corriger les présentes Conditions de Promotion à tout moment. Les participants ayant déjà créé un compte seront informés par courrier électronique des corrections apportées aux Conditions de Promotion. Si un participant n'accepte pas la correction des Conditions de Promotion, il peut annuler son inscription en envoyant un courrier électronique à l'adresse : [consumerservice.netherlands@fiskars.com](mailto:consumerservice.netherlands@fiskars.com) ou par notification écrite à Fiskars Benelux BV, Weena 324, 3012 NJ Rotterdam.

## **10. Traitement des données à caractère personnel**

En participant à la Campagne d'automne, les participants fournissent à Fiskars des données personnelles qui seront traitées par Fiskars, en tant que responsable du traitement, conformément à la législation en vigueur, et en particulier au règlement général sur la protection des données (Règ 2016/679).

Les données personnelles des participants seront traitées en vue de l'organisation, de la gestion et de la mise en œuvre de la Campagne d'automne, y compris de la remise des prix aux gagnants. Les données personnelles des participants sont nécessaires pour que Fiskars se conforme aux dispositions des présentes Conditions de Promotion. Si les participants sont d'accord, leurs données personnelles seront également utilisées pour la communication commerciale (marketing direct).

Les participants ont le droit de demander de tout temps l'accès et la correction de leurs données personnelles si elles sont incomplètes ou incorrectes. Les participants ont le droit de supprimer leurs données personnelles et de s'opposer à ce traitement ou de le limiter si les conditions légales sont réunies.

En outre, les participants ont le droit d'obtenir une copie (sous une forme structurée, commune et lisible par machine) des données à caractère personnel et de faire en sorte que

les données à caractère personnel soient transmises à une autre personne responsable (droit de transfert de données à caractère personnel).

Pour exercer ces droits ou s'il ya des questions, une demande peut être envoyée par courrier électronique à Fiskars à l'adresse électronique suivante : [contact\\_us@fiskars.com](mailto:contact_us@fiskars.com) ou adresser une demande écrite à Fiskars Benelux BV, Weena 324, 3012 NJ Rotterdam.

Les données personnelles ne seront transférées qu'aux Préposés de Fiskars, chargés par Fiskars d'organiser, de gérer et de mettre en œuvre la Campagne d'automne, ainsi que d'attribuer et de remettre les prix.

Les données personnelles des participants qui ne répondent pas correctement à la/aux question(s) du concours seront effacées immédiatement après la période de promotion. Les données personnelles des Participants Sélectionnés ne gagnant pas de prix seront supprimées le 31 décembre 2019. Les données personnelles des Gagnants du Jour et du Gagnant Principal seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour remettre les prix. Les données personnelles peuvent être stockées plus longtemps que les périodes indiquées ci-dessus si nécessaire en raison de circonstances spécifiques (p.ex. si un litige surgit entre un participant et Fiskars).

## **11. Nullité**

Si l'une des conditions de ces Conditions de Promotion est déclarée nulle ou non applicable, les autres conditions resteront en vigueur. Cette disposition s'applique dans la mesure où elle est autorisée par la loi.

## **12. Contestations, droit applicable et tribunaux compétents**

Pour toute question ou réclamation concernant la Campagne d'automne, les participants sont invités à contacter Fiskars en premier lieu, à l'adresse électronique suivante : [consumerservice.netherlands@fiskars.com](mailto:consumerservice.netherlands@fiskars.com), afin de rechercher une solution amiable.

En cas de litige concernant le traitement de données à caractère personnel, les participants ont le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de contrôle compétente :

- Pour la Belgique : Commission de la protection de la Vie Privée (Rue de la Presse/ Drukpers 35, 1000 Bruxelles/Brussel) ;
- Pour les Pays-Bas : Commission de la Protection des Données Personnelles (Bezuidenhoutseweg 30, 2594 AV Den Haag-La Haye) ;
- Pour le Grand-duché de Luxembourg : Commission Nationale pour la Protection des Données (1, Avenue Rock'n'Roll, à L-4361 Esch-sur-Alzette)

Le droit néerlandais s'applique aux Conditions de Promotion applicables aux participants domiciliés aux Pays-Bas et au Grand-duché de Luxembourg. Tout litige relatif à l'application et/ou à l'interprétation des présentes Conditions de Promotion sera de la compétence des tribunaux compétents de Rotterdam (Pays-Bas).